



Assemblée générale

Distr. limitée
9 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 10 de l'ordre du jour

Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine

Albanie, Argentine, Autriche, Bulgarie, Chine, Chypre, Congo, Costa Rica, Croatie, Équateur, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Gambie, Grèce, Honduras, Hongrie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Islande, Italie, Lesotho, Liban, Lituanie, Malte, Mexique, Myanmar, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, République arabe syrienne, République dominicaine, République tchèque, Thaïlande, Turquie, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam : projet de résolution

Retour ou restitution de biens culturels à leur pays d'origine

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Arménie, Azerbaïdjan, Belize, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Égypte, Espagne, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Ghana, Guatemala, Inde, Luxembourg, Mali, Micronésie (États fédérés de), Nigéria, Pologne, Qatar, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Samoa, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suisse, Tadjikistan, Tunisie, Turkménistan et Ukraine

Supprimer le pays ci-après de la liste des auteurs du projet de résolution :

République dominicaine

